

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 27 JANVIER 1987

(14)

Le Comité permanent de la justice et du Solliciteur général se réunit à huis clos, aujourd'hui à 9 h 45, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine A. Thacker, (*président*).

Membres du Comité présents : Robert Horner, Jim Jepson, Alex Kindy, Rob Nicholson, Svend J. Robinson et Blaine A. Thacker.

Membres suppléants présents : Warren Allmand remplace Robert Kaplan; Joe Reid remplace Allan Lawrence.

Aussi présents : de la Bibliothèque du Parlement : Philip Rosen, attaché de recherche. *Experts-conseils* : Professeur David D. Flaherty, université Western Ontario, et professeur Murray Rankin, université de Victoria.

Le Comité étudie de nouveau son projet de rapport sur les Lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels.

À 12 h 20, le Comité interrompt les travaux pour les reprendre, aujourd'hui, à 15 h 30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

(15)

Le Comité permanent de la justice et du Solliciteur général se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 40, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine A. Thacker, (*président*).

Membres du Comité présents : Robert Horner, Alex Kindy, Rob Nicholson, Svend J. Robinson et Blaine A. Thacker.

Membre suppléant présent : Warren Allmand remplace Robert Kaplan.

Aussi présents : de la Bibliothèque du Parlement : Philip Rosen, attaché de recherche. *Experts-conseils* : Professeur David H. Flaherty, université Western Ontario, et professeur Murray Rankin, université de Victoria.

Le Comité examine de nouveau son projet de rapport sur les Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels.

Il est convenu, — Que l'on fasse appel au professeur Murray Rankin, de l'université de Victoria, en Colombie-Britannique, et au professeur David H. Flaherty, de l'université Western Ontario, de London, en Ontario, du 1^{er} décembre 1986 au 31 mars 1987, pour mener à terme les travaux liés à l'étude, par le Comité, des Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels.

À 16 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Il est convenu, — Que le Comité fasse imprimer, tête-bêche, dans les deux langues officielles, 5 000 exemplaires de son Premier rapport à la Chambre, revêtu d'une couverture distincte.